

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2011

L'an deux mil onze le vingt-six mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Quincieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur BOUCHER Joël, Maire.

***Présents :** Mesdames et Messieurs OTTAVY Christine, LYONNET Germain, DORAND Marie-Françoise, FIARD Cyrille, MEILHAC Joëlle, MONCEL Laurent, RIPPE Hervé, ROZIER Stéphanie, CHEVALIER Philippe, MIRGUET-DAVID Odile, RUF Marie-Josèphe, AUBERT Monique, FONTANELLE Michelle, DUFOUR Florence, ROUX Véronique,*

***Excusés ayant donné pouvoir :** Brice LAGARDE à Joël BOUCHER, Martine BREYTON à Marie-Jo RUF, Gérard DAL GOBBO à Odile MIRGUET-DAVID, Richard PLAISANTIN à Philippe CHEVALIER*

***Etaiènt excusés :** Philippe GAGNIERE, Nathalie LARDELLIER*

***Secrétaire élue :** Florence DUFOUR*

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire donne la parole au cabinet Design Media Developpement qui présente les outils qu'il a développés dans l'aide à la décision publique dans les programmes d'aménagement du territoire.

Après cette présentation, la séance commence à 21 heures.

DECISIONS MODIFICATIVES COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal à l'unanimité des votants approuve les deux décisions modificatives des budgets Commune et Assainissement portant sur des ouvertures de crédits :

Au budget communal :

Ouverture de crédits au compte 10223 pour un remboursement de TLE trop perçu d'un montant de 1900 € et réduction de crédits au compte 2151 (réseaux de voirie) pour équilibrer le budget.

Au budget annexe assainissement :

Ouverture de crédits au compte 671 (charges exceptionnelles) pour le paiement d'intérêts moratoires de 100 €, et réduction de crédits de 100 € au compte 651 pour équilibrer le budget.

PARTICIPATION A LA MISSION LOCALE 2011

Marie-Françoise Dorand présente le rapport d'activités de la Mission Locale pour 2010.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des votants d'allouer une subvention de 3 008 € pour 2011 à la Mission Locale.

EXTENSION DE LA GARDERIE DU SOIR

Après avoir mené une enquête auprès des parents, il s'avère qu'un besoin d'extension de la garderie du soir dans les écoles est bien réel.

Effectivement les modes de garde périscolaires n'existent pas pour les enfants de plus de 6 ans. Par ailleurs les assistantes maternelles de la Commune sont surchargées.

Enfin de nombreux parents travaillent sur l'agglomération lyonnaise et ne peuvent récupérer leurs enfants à 17 h45.

Le conseil municipal, par 19 voix pour et une abstention (Florence Dufour) valide le principe d'extension de la garderie du soir jusqu'à 18 heures 30 en vue de répondre à ce besoin nouveau.

Les modalités de mise en œuvre seront discutées et proposées par le comité de pilotage au cours d'un autre conseil municipal.

CONTRAT PLURIANNUEL AVEC LE DEPARTEMENT DU RHONE

La commune a passé un contrat pluriannuel avec le Département du Rhône pour la période 2007-2011.

A l'unanimité des votants le conseil municipal :

- Autorise le Maire à signer l'avenant au contrat pour le programme 27, opération 5 concernant les travaux de la STEP du Bourg,
- Demande les arrêtés d'engagement de toutes les opérations listées au tableau pour les années 2008, 2009, 2010, 2011.
- Habilite le Maire à faire toutes les démarches nécessaires auprès du Département du Rhône pour obtenir ces subventions.

QUESTIONS DIVERSES :

Barreau autoroutier : Monsieur le Maire indique qu'il a participé à une réunion sur les aménagements du futur barreau autoroutier avec les Maires de Les Chères et d'Ambérieux d'Azergues. Un courrier sera fait au Préfet à ce sujet. Un rendez-vous est prévu avec Le Progrès le 8 juin à 10 heures en mairie.

Passage à la TV numérique : Hervé Rippe fait un point sur ce dossier.

Monique Aubert rappelle la vente de fleurs par l'ADMR le week-end des 28 et 29 mai.

Le comité de jumelage accueille la délégation portugaise du 17 au 19 juin. Tous les conseillers municipaux sont conviés à assister à la cérémonie du 18 juin à 19 heures à la MJC, suivie du repas dansant organisé par l'association Uniaõ Luso Francese Terra de Basto.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du départ de Georges Maire du Patriote Beaujolais.

Christine Ottavy fait un point sur **les évolutions du CLSH** : elle donne les résultats du questionnaire. Il existe un réel besoin d'accueil de 6-11 ans les mercredis. Un cahier des charges sera donné à la MJC pour l'organisation et la mise en œuvre de cet accueil pour qu'il soit effectif à compter de septembre.

Marie-Françoise Dorand précise que le conseil d'administration de la MJC a voté unanimement le transfert du CLSH à la commune à compter de septembre 2012.

Il est précisé que la Commune s'est engagée à financer les formations BAFA des jeunes de la commune dans l'esprit de créer des ressources sur place pour le développement du CLSH.

Encombrants : 30 mai.

Travaux de voirie et d'assainissement :

- Extension de l'assainissement en limite de propriété de la résidence les Eglantines,
- Création du plateau surélevé à Billy le Vieux : en juin
- Enfouissement des réseaux à Varennes : achevé, lancement prochainement des travaux de sécurisation,
- Lancement des travaux d'aménagement rue de la République.
- Réunion commission voirie le 9 juin.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 28 juin à 20 heures.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Le Maire